

**Document présenté à monsieur Pierre Pettigrew
Ministre des Affaires Étrangères
Gouvernement du Canada**

**Les arts de la scène,
grands ambassadeurs
de l'identité canadienne à l'étranger**

**Condensé des réflexions
du Conseil québécois du théâtre
du Regroupement québécois de la danse
et du Conseil québécois de la musique**

**à l'égard de la situation financière
des organismes organisant des tournées
à l'extérieur du Canada**

Montréal, 14 janvier 2005

Table des matières

1. Mise en contexte	p. 3
2. Recommandations	p. 4
3. Situation du milieu des arts de la scène	
-Donner à voir et à entendre : la culture canadienne à l'étranger	p. 5
-De multiples tensions et menaces sur le marché international	p. 6
- De grands ambassadeurs fragilisés	p. 7
4. Des constats clairs et conséquents: du document <i>Le Canada dans le monde</i> aux dernières recommandations gouvernementales	p. 8
5. Justification des besoins et des demandes	p. 10

Mise en contexte : les arts sur le marché international

Les organismes artistiques du Canada portent, aujourd'hui plus que jamais, l'expression de l'identité culturelle canadienne sur les scènes du monde entier. Ce phénomène, qui va s'accroissant depuis près d'une décennie, repose essentiellement sur deux facteurs, l'un endogène, l'autre exogène. D'une part, l'exiguïté du marché intérieur canadien limite les possibilités de développement des organismes; parfois même elle les contraint à s'exporter afin de trouver ailleurs que sur le marché intérieur des sources de rentabilité. D'autre part, l'ouverture des marchés internationaux, stimulée par les succès canadiens dans le domaine culturel, augmente la demande. Cette demande internationale est marquée par une curiosité envers les productions étrangères qui a jusqu'ici été salubre pour la culture canadienne. Cependant, comme on le remarque aujourd'hui, cet attrait est fragile puisque volatile et soumis aux impératifs économiques et politiques de chacun des pays.

À titre d'exemples, la fermeture relative du marché américain à l'importation culturelle depuis maintenant plus de deux ans, la multiplication des barrières légales et tarifaires entre certains États, le désengagement progressif de plusieurs États européens dans leur réseau de diffusion, les effets de mode qui déterminent parfois les choix de certains diffuseurs étrangers, tout cela nuit actuellement considérablement au travail d'exportation des compagnies artistiques canadiennes. Ces facteurs s'ajoutent à d'autres, tel qu'un soutien au fonctionnement trop souvent précaire et insuffisant, qui sont souvent cause d'un manque de ressources humaines qualifiées et qui fragilisent considérablement les organismes artistiques.

Or, on le sait, ces dernières années ont été les témoins des succès qu'ont rencontrés certaines productions artistiques canadiennes de par le monde. Que l'on pense aux honneurs remportés par un Robert Lepage ou un Denis Marleau, par une Marie Chouinard ou une Lorraine Vaillancourt. Comme dans d'autres disciplines, la chanson ou le cinéma par exemple, la culture canadienne est rapidement devenue facteur de cohésion et de fierté pour le peuple canadien, en même temps que le porte-étendard de l'excellence et de l'identité canadienne ailleurs dans le monde.

Depuis dix ans, les organismes artistiques canadiens ont assumé ce rôle, et l'assument de mieux en mieux. Cependant, les vents contraires sont multiples. Les effets de la mondialisation que l'on commence à peine à mesurer, apparaissent déjà difficiles à contrer. Il est, aujourd'hui plus que jamais, essentiel de mettre en place une série de mesures, à la fois financières et structurelles, dont nous faisons état dans ce condensé de nos réflexions ainsi que, de manière plus synthétique, dans les recommandations ci-jointes.

Recommandations :

En regard des constats dressés dans le présent document, et considérant le contexte budgétaire qui prévaut actuellement, nous proposons¹:

- que les budgets récurrents du ministère des Affaires étrangères dédiés au Programme de promotion des arts soient augmentés pour atteindre, dès cette année, le double de ses budgets actuels. Cette augmentation devra être graduelle de manière à rencontrer d'ici trois ans les besoins identifiés lors d'analyses récentes du Service de promotion des arts, besoins qui sont cinq fois plus importants que les ressources actuellement octroyées.

- que la politique culturelle du Canada à l'étranger ne soit pas subordonnée à ses politiques commerciales mais que la culture soit reconnue pour sa valeur intrinsèque.

en conséquence,

-que tout soit mis en œuvre afin de faire réellement de la dimension culturelle le troisième pilier de la politique étrangère du Canada, les deux autres étant la politique et l'économie.

- que soient mises en application et actualisées les résolutions du gouvernement en matière de politique étrangère contenues dans l'énoncé de 1995 intitulé *Le Canada dans le monde*.

en conséquence,

- qu'en matière de soutien à la diffusion hors frontières d'activités culturelles, la création et les arts d'interprétation canadiens soient priorités;

- que les critères des programmes culturels du ministère des Affaires étrangères soient mieux adaptés aux réalités des petits et des moyens organismes;

- qu'en accord avec le principe d'ouverture sur le monde et de promotion de l'identité canadienne du document *Le Canada dans le monde*, que des événements disciplinaires d'importance se tenant en dehors des douze pays estimés prioritaires par le Canada soient considérés au regard de leur intérêt disciplinaire ou au regard de celui qu'ils représentent auprès des artistes ou des organismes canadiens impliqués.

- que soient octroyées de manière conséquente les ressources attribuées aux centres culturels et aux ambassades qui sont un des maillons essentiels de la tournée à l'étranger, mais dont les ressources limitées compromettent les acquis.

- que le ministère des Affaires étrangères crée un groupe de travail constitué de représentants de diverses instances publiques concernées par la culture (Conseil des Arts du Canada et Ministère des Affaires étrangères) et de représentants de milieux culturels (artistes et représentants d'associations disciplinaires) en vue de définir un cadre d'intervention propre à chacune de ces instances, de simplifier et de clarifier les programmes existants et rendre ceux-ci plus adéquats en matière de soutien à la diffusion de la culture canadienne à l'étranger.

- que le gouvernement canadien appuie les actions de la Coalition pour la diversité culturelle et se fasse le leader, au plan international, du droit des États de définir et de mettre en œuvre leurs politiques culturelles, essentielles au soutien de la diversité culturelle.

¹ Ces propositions sont faites à l'instar des propositions déposées par le théâtre des Deux mondes.

Situation du milieu des arts de la scène

Le théâtre, la danse et la musique constituent des disciplines-phares au sein du milieu culturel canadien. La longue tradition qui les anime, leur degré de maturité organisationnelle, de même que la reconnaissance internationale dont elles sont l'objet les placent à l'avant-plan du marché d'exportation culturelle.

Donner à voir et à entendre : la culture canadienne à l'étranger

« ...On peut prévoir que les industries culturelles (...) du Canada vont continuer à croître à un rythme deux fois plus grand que celui du reste du marché canadien de l'emploi. »

Gouvernement du Canada, *Réponse du gouvernement aux recommandations du Comité parlementaire mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada*, p. 8

Depuis quelques décennies, on les voit partout, on les entend partout. Au prestigieux Carnegie Hall de New York jouait en octobre 2002 l'Orchestre symphonique de Montréal, tandis que l'Orchestre baroque de Montréal, lui, soulevait les foules pendant plus de quatorze soirs au Festival international de Cervantino, au Mexique.

O Vertigo

Avec Ginette Laurin à sa direction artistique, la compagnie a évolué depuis 20 ans jusqu'à devenir l'un des chefs de file mondiaux dans le domaine de la danse. Depuis plusieurs années, profitant soudain de l'engouement pour la danse à l'international, O Vertigo exporte ses productions, suscitant partout intérêt et enthousiasme.

Les revenus de la compagnie proviennent, à la hauteur de 22%, des revenus de tournées à l'étranger. La demande du marché intérieur n'est pas suffisante. Dans ce contexte, les revenus de tournées s'avèrent extrêmement importants, puisque c'est avant tout la tournée qui permet aux danseurs d'augmenter le nombre de semaines de travail, et à la compagnie d'augmenter sa visibilité.

« L'aide à la tournée par le biais de programmes comme celui du MAÉ est essentielle. Deux exemples en sont révélateurs. En 2002-2003, nous avons obtenu un peu moins que le montant demandé pour notre tournée en Amérique du Sud. Celle-ci s'est non seulement vécue dans des conditions très difficiles, mais nous avons accusé un déficit. L'année suivante, nous avons obtenu le montant demandé. Malgré quelques imprévus, la tournée s'est réalisée dans de bonnes conditions et nous avons équilibré le budget » de confirmer madame Locas, directrice administrative de la compagnie.

De plus, les critères s'avèrent souvent difficiles à rencontrer. Notamment, le critère des dix représentations minimales par projet de tournée déposé semble de plus en plus difficile à rencontrer, particulièrement dans le contexte de compétition accrue qu'impose la mondialisation des marchés.

Au théâtre, Ex Machina n'en finit plus d'étonner le monde entier. On verra *La Face cachée de la lune* à Seattle et en Corée, au Japon et en Italie. Pendant que les productions de Robert Lepage font le tour du monde, une petite compagnie canadienne retient l'attention en France. Le Théâtre de la Pire Espèce séduit par son ingéniosité et sera invité à y présenter plus de dix-huit représentations. Le théâtre jeune public canadien, qui a bien vingt ans d'avance sur celui de la plupart des pays, fascine lui aussi : le théâtre de l'Oeil, le théâtre Incliné, l'Arrière-scène et le Carrousel arpenteront tour à tour la Corée du Sud, la France, le Maghreb et le Mexique.

La danse contemporaine, quant à elle, explose. Voilà qu'elle brûle, depuis quelques années déjà, les planches du monde entier, contribuant ainsi à faire du Canada une plaque tournante au plan international. En 2002-2003, La La La Human Steps obtient le soutien du ministère des Affaires étrangères pour effectuer l'une des plus importantes tournées internationales, allant présenter leur nouvelle création, *Amélia*, jusqu'aux pays baltes. La Lettonie et l'Estonie reçoivent avec des applaudissements ce spectacle d'envergure. Les Grands Ballets canadiens séduisent l'Allemagne et le Portugal, tandis qu'O Vertigo présente Luna pour une troisième année. Voilà d'immenses succès!

Disciplines-phares pour le milieu culturel, la musique, le théâtre et la danse ont profité, ces dernières décennies, d'extraordinaires tournées internationales. Précurseurs en ce qui a trait aux échanges culturels internationaux, elles le sont aujourd'hui tout autant dans l'expérience qu'elles font des effets de la mondialisation des marchés culturels. Les difficultés dont elles témoignent aujourd'hui toucheront, à plus ou moins brève échéance, l'ensemble des échanges culturels.

De multiples tensions et menaces sur le marché international

Or, depuis quelques années, certaines pressions, endogènes et exogènes, s'exercent sur la création canadienne. Ces pressions fragilisent les exportations, compromettent le développement de tournées, voire celui des organisations elles-mêmes. Ces pressions peuvent se résumer ainsi :

Stagnation du financement public :

Le financement public, qu'il soit provincial ou fédéral, est en stagnation depuis plusieurs années, lorsqu'il ne subit pas carrément l'amputation. Le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec est à chaque année menacé, celui du Conseil des arts du Canada vient d'être amputé. Le Canada investit 3,10\$ par habitant en culture. La France 26,60\$ et l'Allemagne 18,50\$!

Précarisation des marchés européens :

Les marchés européens, friands de produits culturels canadiens, en sont traditionnellement les plus grands acheteurs. Or, l'agrandissement de la Communauté économique européenne, notamment avec l'intégration des pays de l'Est qui ont une grande tradition artistique, élargit le bassin d'offre sans augmenter celui de la demande.

Fermeture progressive des marchés américains :

Cette réalité touche l'ensemble des secteurs d'exportation. Depuis septembre 2001, les marchés américains se sont progressivement fermés, obnubilés par des préoccupations politiques et financières. Les difficultés techniques et bureaucratiques se multiplient; les permis sont de plus en plus dispendieux et laborieux à obtenir; enfin, le marché se rétrécit.

La mondialisation et son impact sur les négociations à l'exportation :

La mondialisation des marchés a de multiples impacts dont la plupart demeurent difficiles à cerner. Cependant, les organismes culturels qui possèdent une longue habitude de la tournée internationale ont noté la précarisation des ententes, les négociations de plus en plus ardues, la diminution importante du nombre de représentations garanties par l'acheteur, affectant de manière concrète la situation financière des compagnies.

Mathieu, François et les autres...

Mathieu, François et les autres est une compagnie de théâtre prometteuse dont la première production, en 1999, *Mathieu trop court, François trop long* s'est d'emblée imposée tant au Québec qu'à l'étranger. Son auteur, Jean-Rock Gaudreault, s'est vu décerner le Prix du Gouverneur général en 2003 pour *Deux pas vers les étoiles*, monté également par la même compagnie. Depuis ce temps, elle cumule les succès comme les tournées.

C'est un euphémisme de dire que pour Mathieu, François et les autres..., la tournée à l'étranger est essentielle : elle constitue près de 70% de ses revenus totaux! Si elle compte déjà plus de 170 représentations à l'étranger, particulièrement en France, c'est que la compagnie s'est d'emblée associée à une agence française, qui s'occupe de promouvoir les productions de la compagnie en Europe. Comme le mentionne Jacynthe Potvin, directrice artistique, « nos tournées à l'étranger, et tout particulièrement en France, s'inscrivent toujours dans une perspective à long terme : les retombées sont intéressantes pour la production et toute son équipe, pour l'auteur, dont la renommée en France ne cesse de grandir, pour Mathieu, François et les autres... (...) et pour le rayonnement de notre théâtre à l'étranger. »

Or, pour cette compagnie qui ne reçoit aucun soutien au fonctionnement, l'aide à la tournée des programmes publics est indispensable. « Cette aide (...) est non seulement précieuse mais vitale pour assurer la poursuite et la réalisation des activités de notre petite structure ».

De grands ambassadeurs fragilisés

Nous possédons les compétences, le talent et l'imagination pour produire des créations incroyables, mais nous n'avons pas le financement de base suffisant pour soutenir les infrastructures organisationnelles [et] les efforts des gestionnaires artistiques et des administrateurs...»

Conseil des arts du Canada, communiqué, 2 novembre 2004

N o u v e l E n s e m b l e M o d e r n e

Fondé en 1989 par la pianiste de renommée internationale Lorraine Vaillancourt, le Nouvel ensemble moderne (NEM) faisait sensation lors de sa fondation en présentant, le 3 mai 1989, son premier concert à Montréal, suivi six mois plus tard d'un concert au Carnegie's Weill Recital Hall de New York. Depuis, il a été choisi afin d'être «en résidence» à la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

Le NEM présente cette saison 24 créations, 2 résidences en France et en Italie, 6 concerts à l'étranger et 10 concerts à Montréal. Pour cet organisme, la tournée est une composante importante: elle représente 11% à 16% du revenu total de l'entreprise, ce qui représente toute la différence lorsque vient le temps de rentabiliser l'investissement initial des frais de répétition! Ce faisant, ce sont les cachets des musiciens qui augmentent.

Cependant, les critères étroits des différents programmes font souvent obstacle à l'organisation de tournée. Même s'il désire tourner davantage, il devient de plus en plus difficile d'obtenir les garanties de contrats nécessaires aux demandes avant les dates de dépôt qui sont, elles, trop espacées.

Depuis sa fondation, le NEM a présenté des concerts au Canada, aux États-Unis, en France, en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne, en Angleterre et au Japon. La première tournée européenne du NEM, très couverte par les médias européens, qui en ont fait d'élogieuses critiques, a obtenu un succès inégalé dans les annales de la musique canadienne.

Ils sont de grands ambassadeurs dont la finesse et l'habileté à représenter l'identité canadienne ont été saluées de par le monde. Cependant, ces grands ambassadeurs sont mal outillés pour remplir leur rôle, parce que mal outillés pour s'adapter aux nouvelles tensions du marché international.

Pouvant compter sur la maturité de leurs organisations et des institutions québécoises et canadiennes qui les supportent, les organismes de danse, de théâtre et de musique qui offrent leurs spectacles à l'étranger continuent cependant de déplorer le manque de soutien financier au développement de marchés. Malgré des ressources nettement insuffisantes, elles réussissent à assurer une présence importante sur les scènes étrangères. Cependant, elles n'ont pas de moyens pour développer de nouveaux marchés.

La promotion de leurs spectacles sur les marchés internationaux est d'autant plus essentielle que les tournées internationales constituent un levier économique incontournable pour nombre de compagnies pour qui le marché canadien est trop étroit.

Une fois rendues en terres étrangères, ces compagnies font face aux ressources souvent très limitées des centres culturels et des ambassades, malgré l'apport essentiel qu'ils offrent en développement de marché et en soutien à la tournée.

C'est à cette inadéquation, entre la situation du marché international et les moyens dont disposent les compagnies pour y évoluer, que la révision de la Politique étrangère du Canada par le comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre de communes, en 1994, tentait de répondre.

Des constats clairs et conséquents: de l'énoncé politique *Le Canada dans le monde* aux dernières recommandations gouvernementales

«...nous sommes bien décidés à ce que les relations culturelles [...] demeurent des éléments clés des relations étrangères au Canada. En période de mondialisation de l'économie, quand les sociétés subissent de plus en plus la concurrence de l'économie internationale et les pressions qu'elle exerce, le rôle de la culture, en tant que force unificatrice, prend une importance vitale.»

Réponses du gouvernement aux recommandations du Comité parlementaire mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada, p. 80

En novembre 1994, le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes déposait un rapport concernant l'examen de la Politique étrangère du Canada. Ce rapport, intitulé *La Politique étrangère du Canada : principes et priorités pour l'avenir*, dressait un portrait particulièrement révélateur. Nous n'en relevons que les principaux aspects.

La force de travail du secteur culturel a connu une croissance de 122% au cours des 10 dernières années. Cela représente le double du taux de tout le marché du travail au Canada.

Cependant, l'investissement consenti par le gouvernement fédéral à la culture est l'un des plus faibles dans les pays industrialisés. L'étude de H.H. Chartrand² révélait qu'en 1990, la France avait investi 26,60\$ par habitant, l'Allemagne 18,50\$, le Royaume-Uni 13,40\$, le Japon 12,60\$ alors que le Canada y consacre un maigre 3,10\$.

Pour le comité, l'exercice de la diplomatie internationale canadienne est intrinsèquement lié à l'image que le Canada projette dans le monde. Les arts constituent selon les membres de ce comité une des assises de cette image canadienne³. « La politique étrangère du Canada doit célébrer et promouvoir la culture et le savoir canadiens comme moyen privilégié de favoriser nos intérêts dans les affaires internationales⁴».

Or, cette diplomatie a des ressources ténues qui compromettent sérieusement la promotion de la culture canadienne à l'étranger. Conséquemment, le Comité mixte a recommandé « qu'on fournisse aux diplomates canadiens les incitations et les moyens nécessaires pour promouvoir efficacement la culture, la science et l'éducation à l'étranger⁵».

Théâtre UBU

Fondée en 1982, la compagnie de théâtre UBU avec, à sa tête, Denis Marleau, n'en finit plus d'accumuler les succès et les honneurs, tant au Canada qu'à l'étranger. Pendant les dernières années uniquement, Denis Marleau a été fait Chevalier de l'Ordre des arts et des lettres en France (2002) et Chevalier de l'Ordre national du Québec en (1999); il est aussi titulaire d'un doctorat honoris causa de l'Université Lyon 2 (2003). Les productions de la compagnie de création UBU ont reçu quant à elles plusieurs Masques de l'Académie québécoise du théâtre (1993, 1995, 1998, 2000 et 2002), et plusieurs prix dont le prix de l'Association québécoise des critiques de théâtre (1988, 1991, 1992, 1993, 2001 et 2002).

Pour cette compagnie, la tournée est essentielle : elle représente 48,5% du budget global de l'entreprise. Pendant l'année 2003-2004, Ubu présentera *la Fantasmagorie technologique les Aveugles* dans environ 26 villes européennes et une ville asiatique.

Cependant, malgré un rayonnement international qui va croissant et des projets toujours un peu plus nombreux sur la planche à dessein, la compagnie de création Ubu n'obtient toujours qu'un soutien partiel à ses demandes au MAE. « Certains signes semblent montrer que le soutien du MAE tend à s'essouffler, alors même que la vitalité des compagnies canadiennes et leur capacité à faire rayonner la culture canadienne et donc le Canada à l'étranger vont croissant. Il est capital que le MAE puisse non seulement maintenir, mais augmenter son niveau d'aide.»

² H.H. Chartrand, *The Business of International Cultural Affairs*, cité dans Rapport du Comité mixte spécial chargé de l'examen de la Politique étrangère du Canada, *La politique étrangère du Canada : principes et priorités pour l'avenir*, p. 66.

³ Cela a fait dire à John Ralston Saul, mandaté pour étudier la question et faire rapport au Comité, que « la question n'est pas de savoir si nous pouvons nous permettre de dépenser pour stimuler nos exportations culturelles, mais bien de savoir si nous pouvons nous permettre de ne pas le faire » (p. 67)

⁴ Comité mixte spécial chargé de l'examen de la Politique étrangère du Canada, *La politique étrangère du Canada : principes et priorités pour l'avenir*, p. 65

⁵ Idem, p. 94.

Les Boréades

L'ensemble de musique baroque sur instruments d'époque *Les Boréades* a été fondé par Francis Colpron en 1991. En nomination au gala de l'ADISQ dès le lancement de son premier disque, il obtient le prix Opus du meilleur disque à deux reprises en 1998-1999 et 1999-2000.

Dès 1999, le marché intérieur étant déjà saturé, la tournée à l'international s'impose comme la seule manière d'augmenter le volume de diffusion et de rentabiliser les frais fixes. « La question du volume est fondamentale, souligne Nicole Charbonneau, directrice administrative. L'augmentation du volume par la tournée internationale nous permet de mieux amortir nos frais fixes et de mieux payer nos musiciens. Les efforts consentis en ce sens commencent à porter fruits et l'organisme vit sa première tournée importante en 2002. Depuis, les Boréades tournent régulièrement à l'étranger. Ainsi, en 2005, la compagnie présentera « Handel et Purcell » et « Sourire français » en association avec madame Karina Gauvin, interprète, aux Pays-Bas, en France et en Allemagne.

Les contraintes internationales liées, entre autres, à la fermeture du marché américain et à la mondialisation fragilisent la compagnie. Autre contrainte importante : la rigidité des programmes dont les critères sont peu adaptés à la phase de développement organisationnel intermédiaire.

• Aussi, considérant que « l'efficacité de la politique étrangère du Canada est directement liée à la qualité de la créativité des artistes, des savants et des scientifiques, à l'efficacité de la production et de la diffusion de leurs œuvres et à la consommation de celles-ci au pays et à l'étranger⁶», le Comité faisait au gouvernement les recommandations suivantes :

- « que le gouvernement du Canada [...] rende prioritaire l'élaboration d'une stratégie en matière de relations culturelles [...] avec l'étranger.

- que le gouvernement « augmente l'appui offert [...] en élaborant les moyens nécessaires pour assurer la distribution des créations de ces derniers au Canada et à l'étranger⁷».

Le gouvernement, par le biais du document intitulé *Réponses du gouvernement aux recommandations du Comité parlementaire mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada*, entérinait par d'éloquents « Le gouvernement est d'accord » à presque tous les points proposés. Le gouvernement canadien n'a pas pour autant mis en lumière les mesures qu'il entend prendre pour appliquer sa Politique étrangère. Il ne s'est attardé qu'à illustrer de quelle manière ces mesures s'inscrivaient dans une démarche déjà amorcée.

Pour ce faire, le gouvernement affirmait que « la politique étrangère du pays en matière de culture doit :

-faire du Canada un leader dans la nouvelle économie mondiale, en projetant l'image d'un pays unique, créateur, innovateur et, de ce fait, compétitif;

-protéger notre souveraineté culturelle;

-faire ressortir l'identité canadienne en montrant ses aspects les plus créatifs sur la scène internationale;

-favoriser la croissance et la vitalité des secteurs de la culture et de l'éducation et, de ce fait, contribuer à créer des emplois.⁸ »

Le gouvernement concluait en disant qu' « À l'avenir, les activités culturelles ayant une dimension internationale occuperont une place plus centrale dans la gestion de la politique étrangère et des activités s'y rapportant.⁹ »

⁶ Idem, p. 73.

⁷ Idem, p. 74.

⁸ Gouvernement du Canada, *Réponse du gouvernement aux recommandations du Comité parlementaire mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada*, p. 80

⁹ Idem, p. 81

Justification des besoins et des demandes

Une fois les succès des organismes artistiques canadiens sur la scène étrangère reconnus et une fois constaté le manque de moyens dont elles disposent pour y évoluer, il nous apparaît essentiel d'identifier certaines solutions, financières ou non, pour pallier la situation de plus en plus hasardeuse à laquelle sont confrontés les organismes au plan international.

- **L'augmentation substantielle du budget alloué au Programme de promotion des arts nous semble incontournable, et ce, pour plusieurs raisons.**

D'abord parce que la situation commande une intervention immédiate et musclée afin de doter le milieu du levier qu'il faut en matière de développement de marchés internationaux. Sans cela, le terrain perdu risque de n'être jamais regagné. Ensuite, parce que de multiples études tendent à illustrer l'effet multiplicateur des arts et de la culture, non seulement comme générateur d'emplois, mais aussi comme initiateur d'un climat d'innovation et de savoirs que recherchent les entreprises et qui stimulent l'économie. Enfin, parce qu'il est désormais bien reconnu, tant par le gouvernement que par ses différents organes, que l'identité canadienne se forge d'abord à partir des manifestations de ses singularités, que cela est le propre des arts et que, conséquemment, il n'existe pas de meilleur véhicule pour faire voyager l'identité canadienne dans le monde que les arts eux-mêmes.

- **La culture doit être reconnue pour sa valeur intrinsèque, et ne doit donc pas être subordonnée aux politiques commerciales.**

Le rapport du comité mixte spécial est éloquent à ce sujet : « la politique étrangère du Canada doit célébrer et promouvoir la culture et le savoir canadiens comme moyen privilégié de favoriser nos intérêts dans les affaires internationales.¹⁰ » Il recommande que « les affaires culturelles (...) soient traitées comme une dimension fondamentale de la politique étrangère du Canada.¹¹ » Il s'agit là, en effet, d'une donnée essentielle puisque la culture concourt de manière unique et irremplaçable à l'établissement et à la diffusion de l'image du Canada à l'étranger. À l'instar de John Ralston Saul, rappelons que « la question n'est pas de savoir si nous pouvons nous permettre de dépenser pour stimuler nos exportations culturelles, mais bien de savoir si nous pouvons nous permettre de ne pas le faire¹² ».

Cas public

Hélène Blackburn est à la tête de Cas public depuis 1989, année de sa fondation. Désireuse de travailler en équipe, elle s'entoure de créateurs et d'interprètes voulant partager sa démarche de réflexion sur la danse contemporaine. Ses premières productions acclamées, la compagnie affronte le marché international.

« La danse vit de la tournée internationale. Si on ne tourne pas, on vivote » de souligner Hélène Blackburn qui rappelle du même souffle la fragmentation des tournées qui peuvent, par exemple, s'organiser subséquentement autour de Chicoutimi, l'Écosse, les États-Unis puis la Nouvelle-Écosse. Le soutien que l'organisme reçoit au fonctionnement est nettement insuffisant et rend presque inexistante la marge de manœuvre qui permet d'assumer les frais de répétitions avant la première représentation.

Cas public se tourne donc vers l'international, le marché intérieur étant trop étroit. Les revenus tirés de la tournée internationale oscillent entre 30% et 40% tous les ans. « L'aide du MAE nous permettait de nous tenir la tête hors de l'eau. Cette aide a eu tendance à diminuer depuis quelques années. De plus, le marché européen, qui a toujours été notre premier client, est fragilisé par des coupures dans le financement public aux diffuseurs, ce qui a des conséquences directes et concrètes sur les confirmations et l'achat de nos productions et nous pénalise lorsque vient le temps de se conformer aux dates de tombées des programmes. Je suis pessimiste pour la suite des choses ».

¹⁰ Comité mixte spécial chargé de l'examen de la Politique étrangère du Canada, *La politique étrangère du Canada : principes et priorités pour l'avenir*, p. 65

¹¹ Idem, p. 69

¹² Idem, p. 67

- **Les résolutions condensées dans l'énoncé de politique étrangère *Le Canada dans le monde*, doivent absolument être appliquées et intégrées dans toutes les orientations gouvernementales.**

Le gouvernement lui-même a non seulement réitéré son intention de placer les arts au cœur de sa politique étrangère, mais il s'est appliqué à faire l'illustration de la prégnance de cette intention dans ses actions.

En conséquence, et dans un souci d'efficacité, il importe que les critères adoptés par les gestionnaires du Programme prennent en compte la réalité quotidienne des organismes. Or, il appert que ces programmes sont trop souvent conçus pour les très grosses compagnies habituées à la tournée, et qu'ils nuisent au développement de compagnies qui, de tailles moyenne et petite, en sont à développer leurs marchés sur la scène étrangère. De même, puisque les compagnies sont appelées à rayonner partout dans le monde, et en accord avec les valeurs de tolérance et d'ouverture prônées par le Canada, nous pensons que doit être élargi le cercle des douze pays estimés prioritaires par les gestionnaires du programme.

- **La mise sur pied d'un groupe de travail, visant à arrimer les différentes interventions gouvernementales entre elles (Conseil des Arts du Canada, ministère des Affaires étrangères) et le milieu culturel, augmenterait d'autant l'efficacité du soutien gouvernemental.**

Un tel groupe de travail s'impose. Il s'agit non seulement d'adapter les outils gouvernementaux à la réalité des différentes disciplines artistiques et des compagnies afin d'atteindre l'efficacité, mais aussi de faire en sorte que les différents programmes soient en concordance et en complémentarité entre eux. Constitué à peu de coûts, ce groupe de travail peut avoir une incidence concrète sur l'aide aux organismes culturels.

- **Le Canada doit agir en tant que leader dans le dossier de la diversité culturelle.**

La Convention, actuellement en chantier, demeure un outil juridique international essentiel. Celui-ci protégera le droit des pays souverains à se doter de politiques et d'outils pour soutenir leur culture nationale, tout en en assurant une certaine perméabilité aux cultures autres. Le Canada, par le biais de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle, a déjà une longueur d'avance. Il importe qu'il en demeure le leader au plan international.